



étranger mineur en France études et Naturalisation

Par numero45

Bonjour, Je suis actuellement un étudiant dans un lycée général en série générale s, je suis arrivé en France en 2003 je suis née en Egypte contrairement à mes frères et soeurs (titulaire d'un titre d'identité républicain pour étranger né en France) moins âgée que moi je suis donc de nationalité égyptienne et titulaire d'un document de circulation pour étranger mineur qui prend fin en septembre 2013 (j'aurai donc vécu 10 ans consécutifs en France) Je me tourne vers vous car je me trouve actuellement dans une situation un peut confuse :

J'aimerais poursuivre mes études (médecine) en France je voudrais dans un premier temps savoir si j'ai le droit d'étudier et de travailler en France et par la suite si je peux devenir Français par naturalisation à cet âge ou du moins à ma majorité et si j'ai des chances d'y arriver sachant que je n'est pas de problèmes de langage que toute ma scolarité depuis le CE2 a était dans une école

Francaise publique et que je n'est jamais eu d'ennuis avec la justice

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma requête